

Syn 241.08

CHAPITRE VIII

LES DOUBLETS DANS LA COLLECTION MT-MC

Les opérations à venir se présentent sous un jour différent de celles des ch. I à IV. Il ne s'agit plus de confronter deux masses indépendantes, du même ordre de grandeur et traitées à égalité (par Matthieu et Luc, s'entend), mais un document de base, le DO, et des matériaux interpolés un à un dans sa trame par des compilateurs qui le connaissaient bien.

Dans l'étude des sources des Synoptiques (Syn 234, § A et B), j'ai déjà fait appel, par anticipation, aux doublets que je détecte entre ces matériaux interpolés et les sources communes, le DO et les CL, et ils m'ont servi d'indice principal pour affirmer l'existence de "Sources annexes" (SA), dont je n'ai rien pu dire de certain, mais seulement que c'étaient sans doute pour la plupart des fragments petits et isolés. Je vais maintenant revenir en détail sur ces doublets pris en eux-mêmes, leur repérage et leur analyse.

La question qui se pose a priori est la suivante : un interpolateur donné a-t-il eu à traiter certains doublets existant entre son document de base et les SA dont il disposait ?

A supposer que ce soit le cas et qu'il ait décidé de réduire un tel doublet, la trace en est à peu près sûrement perdue pour nous - à moins que l'on ne puisse déceler dans son texte une combinaison entre deux versions.

Si, en revanche, il a décidé de conserver le doublet, cela se traduira par la répétition, chez lui, d'un fragment qui, dans le DO, figure en un seul exemplaire. C'est cet indice-là que nous aurons principalement à guetter dans tous les secteurs. Encore faut-il pour induire de là l'existence d'un doublet que la répétition soit ce que, dans mon Introduction, j'ai appelé "suspecte"⁷⁴.

Les collections non encore scrutées sont au nombre de cinq : deux à deux témoins (Mt-Mc et Mc-Lc) et trois à un seul témoin (Mt, Mc et Lc). C'est la première, la collection Mt-Mc⁷⁵, que je vais examiner dans ce chapitre.

Remarque préliminaire ; j'ai montré⁷⁶ que Luc, bien qu'il n'ait pas reproduit dans leur intégralité les morceaux qui constituent cette collection, y a "pillé" un grand nombre de détails pour les reloger ailleurs, très souvent dans des morceaux qui lui sont propres ; il en résulte que, lorsqu'on trouve un même morceau à un endroit en Mt-Mc et à un autre en Lc, on ne doit pas sauter aussitôt sur la conclusion qu'il y a là la trace d'un doublet réduit de façon divergente.

Comme on l'a vu en énumérant les sources des Synoptiques⁷⁷, il convient d'étudier séparément, d'une part la "Section mathéo-marcienne", ou SMM (Mt 14 22 - 16 13a //Mc 6 45 - 8 21), et d'autre part le reste des interpolations Mt-Mc, qui consistent en une poussière de

⁷⁴ C'est-à-dire qu'elle ne soit pas explicable, plus économiquement, par une "reprise" rédactionnelle.

⁷⁵ Dans laquelle je ne compte évidemment pas les fragments triples supprimés par Luc, étudiés au ch. III.

⁷⁶ Dans l'article cité à la note 23.

⁷⁷ Voir Syn 234, § A et B.

fragments, le plus souvent très brefs⁷⁸, dispersés depuis le début de l'Évangile (Mc 1 5-6) jusque tout près de sa fin (Mc 15 34-36).

Nous nous attaquerons d'abord à la SMM, en la confrontant successivement aux sources bien reconnues : le DO, le LM et les CL.

A

CONFRONTATION ENTRE LA SMM ET LE DO

N° 46 : Les pains multipliés.

Mt 14 15-21 (DO)	Mc 6 35-44 (DO)	Lc 9 12-17 (DO)
Mt 15 32-38 (SA)	Mc 8 1-9 (SA)	

Notes :

1) Nous tombons d'emblée sur l'exemple de doublet le plus indiscutable à mon sens. On relève, certes, des différences non négligeables entre les deux récits. Sans compter les chiffres, auxquels il n'y a pas lieu de s'attarder, la plus visible est que, dans le DO, tout est déclenché par une démarche des disciples impliquant qu'il serait facile d'aller se procurer de la nourriture dans le voisinage, tandis que, dans la SMM, c'est Jésus qui prend l'initiative, en déclarant que, vu l'éloignement, tout risque de se terminer très mal si on ne trouve pas une solution sur place. Mais, cet exorde mis à part, le déroulement des deux scènes est quasiment semblable, et le vocabulaire même est identique pour l'essentiel. L'effet de redite est donc frappant⁷⁹, et même gênant.

2) C'est si vrai que l'on trouve à la fin de la SMM (Mt 16 9-10 // Mc 8 19-20) un morceau qui insiste avec une lourdeur stupéfiante sur le fait qu'il s'agit bien de deux événements distincts. Cela fait invinciblement penser à un codicille ajouté par un rédacteur-interpolateur qui, n'ayant pas osé réduire le doublet, mais conscient du désagréable effet de redite qu'il avait ainsi créé, s'efforcerait d'en décliner la responsabilité. L'existence d'une SA pour cette péripécie me paraît donc incontestable.

⁷⁸ Une quinzaine d'entre eux se bornent en Mc à quatre versets ou moins ; un seul, la mise à mort de Jean le Baptiste, en comporte plus de huit (Mc 6 17-29).

⁷⁹ Même en faisant abstraction des retouches uniformisantes introduites après coup par Matthieu (dans le récit du repas) ou par Marc (dans le dialogue entre Jésus et ses disciples).

N° 47 : Les malades guéris en touchant Jésus.

Mt 12 15 (DO) (supprimé)	Mc 3 10 (DO) <i>...si bien que se précipitaient sur lui pour le toucher tous ceux qui avaient des maux</i>	Lc 6 19 (DO+SA) <i>Et toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une force émanait de lui et les guérissait tous.</i>
--	--	--

Mt 14 36 (SA) <i>Et on le suppliait de (pouvoir) toucher au moins la frange de son manteau, et tous ceux qui (la) touchaient furent rétablis.</i>	Mc 6 56b (SA) <i>Et on le suppliait de (pouvoir) toucher fût-ce la frange de son manteau, et tous ceux qui le touchaient étaient rétablis.</i>	
---	--	--

Notes :

1) Luc combine évidemment l'énoncé plus sobre du DO (où il n'est pas question de *manteau*, *himation*, de Jésus) et l'affirmation de la SA sur le succès obtenu.

Cette combinaison, jointe à la répétition "suspecte" du morceau en Mc, donne à l'hypothèse d'un doublet (donc d'une SA) une probabilité voisine de la certitude.

2) Matthieu a réduit ce doublet en supprimant la mention du *toucher* dans la deuxième scène de guérisons multiples du DO, celle qui est devenue Mc **3** 10, et qu'il a d'ailleurs drastiquement simplifiée.

B
CONFRONTATION ENTRE LA SMM ET LE LM

L'unique répétition "suspecte" entre la SMM et le LM constitue un cas assez complexe et embrouillé, mais, vu les autres exemples énumérés dans ce chapitre, son interprétation par un doublet (partiel) me paraît la meilleure.

N° 48 : Le secret non gardé.

Mt 9 30b-31 (LM + Mt-Mc)	Mc 1 43-44a.45a (LM + Mt-Mc)	Lc 5 14a-15a (LM)
<i>Et Jésus les rudoya (<u>embri-masthai</u>), disant : "Voyez, que personne ne (le) sache".</i>	<i>L'ayant rudoyé (<u>embri-masthai</u>), aussitôt il le renvoya et il lui dit : "Vois, ne dis rien à personne..."</i>	<i>Et il lui enjoignit de ne (le) dire à personne ...</i>
<i>Or eux, étant sortis, le firent connaître (<u>diaphêmizein</u>) dans toute cette contrée.</i>	<i>Or lui, étant sorti, commença à proclamer haute-ment et à divulguer (<u>diaphêmizein</u>) la nouvelle (<u>logos</u>).</i>	<i>Or la nouvelle (<u>logos</u>) se répandait de plus en plus à son sujet.</i>
Mt (supprimé)	Mc 7 36 (SA)	
	<i>Et il leur commandait de ne (le) dire à personne. Mais, plus il leur commandait, eux de plus en plus surabondamment proclamaient.</i>	

Notes :

1) Les deux passages de Mc appartiennent à deux récits de miracle différents. Leur contenu n'a pas d'analogue dans les Synoptiques ; il justifie donc largement qu'on se pose à leur sujet la question d'un doublet partiel.

2) Les verbes embri-masthai et diaphêmizein, très rares l'un et l'autre et rapprochés pareillement en Mt 9 30-31 et Mc 1 43-44, montrent bien que, quoique situés dans des récits de miracle différents, ils ont la même origine⁸⁰.

C'est certainement Matthieu qui a opéré le transfert, car Marc (me semble-t-il) ne se permet jamais cette opération. Un excellent argument supplémentaire est que la péripécie des aveugles, où Matthieu a logé le morceau (Mt 9 27-31), est tout entière faite de fragments raboutés, comme on le verra en détail ci-dessous, au ch. X (00.06).

3) Cela fait, Matthieu a réduit le doublet en supprimant le morceau dans le récit de guérison de la SA. Il y venait d'ailleurs beaucoup moins naturellement après que Matthieu y eut remplacé la guérison d'un infirme par une scène de guérisons multiples⁸¹.

4) La conclusion du fragment LM en Mc 1 45a est un bel exemple de sa méthode. Il prend du côté matthéen le verbe caractéristique diaphêmizein ; mais il lui donne comme complément le substantif ho logos, qu'il prend du côté lucanien ; ce complément convient

⁸⁰ L'absence de ces deux verbes chez Luc signale qu'ils avaient été rajoutés à la version triple par l'interpolateur matthéomarcien. C'est notable, car dans le LM, auquel appartient cette version, c'est presque toujours l'interpolateur marco-lucanien qui est le plus prolix, et de loin.

⁸¹ Voir le n° 49 ci-dessous.

d'ailleurs bien mieux à *diaphêmizein* pris dans son sens propre (*divulguer*) que le *auton* de Mt (au masculin !), représentant Jésus.

5) Dernière remarque sur ce passage : Luc emploie, dans la version LM, le mot *mallon* pour dire : *de plus en plus*. Or le seul autre endroit où il ait cette acception est le fragment Mc 7 36. Ce pourrait bien être un exemple de ces traits que Luc a “pillés” dans la collection matthéo-marcienne pour les réutiliser ailleurs.

C

CONFRONTATION ENTRE LA SMM ET LES CL

Cette fois, Matthieu est le seul témoin commun aux deux collections. C'est donc chez lui qu'un doublet conservé a dû produire une répétition plus ou moins "suspecte", ou un doublet réduit une combinaison.

Je vois trois cas à étudier, que je prends dans l'ordre de Mc, quitte à commencer par le plus délicat et le plus douteux.

N° 49 La guérison de l' (aveugle)-sourd

<p>Mt 9 32-33a (CL-Gr) <i>Voici qu'on lui amena un sourd possédé du démon. Et, le démon expulsé, le sourd parla. Et les foules s'étonnèrent.</i></p>		<p>Lc 11 14 (CL-Gr) <i>Et il était à expulser un démon ; et celui-ci était sourd. Et il advint que, le démon sorti, le sourd parla. Et les foules s'étonnèrent.</i></p>
---	--	--

<p>Mt 12 22-23a (SA dépl.) <i>Alors lui fut amené un possédé du démon aveugle et sourd. Et il le guérit, de sorte que le sourd parlait et voyait. Et toutes les foules étaient bouleversées...</i></p>	<p>Mc 7 32...37 (SA + pr.) <i>Et on lui apporte un sourd parlant mal...</i> (guérison difficile) <i>et il parlait droitement. Et on était superlativement stupéfait...</i></p> <p>Mc 8 22b...26 (SA+ pr.) <i>Et on lui apporte un aveugle...</i> (guérison difficile) <i>et il fut rendu normal, et il voyait tout clairement.</i></p>	
--	--	--

Notes :

1) L'hypothèse qui est à la base du tableau ci-dessus est pour moi la plus vraisemblable ; mais je suis prêt à en adopter une meilleure. En deux mots : la source SA contenait le récit d'une guérison d'*aveugle-sourd*. Les deux rédacteurs ont jugé bon de la dédoubler, pour des raisons tenant à l'ordonnance générale qu'ils ont donnée à leurs écrits⁸².

2) Marc sépare complètement le cas de surdité du cas de cécité. Il utilise pour cela deux récits, puissamment originaux tous les deux⁸³, qui ont en commun un trait particulièrement frappant (et sans autre exemple dans les Synoptiques) : l'usage fait par Jésus de sa salive⁸⁴.

⁸² Sur ce point, voir mes deux études citées à la note 58.

⁸³ Ils lui étaient très probablement parvenus par le même canal que tant d'autres notations concrètes et pittoresques qui lui sont propres, elles aussi, et dont il a parsemé son Evangile.

⁸⁴ Jean, lui, reprendra ce trait dans la guérison de l'aveugle-né (Jn 9 6).

Il laisse son sourd-muet (qui n'est plus aveugle) à la place qui était celle de l'aveugle-sourd dans la SMM (7 31-37), et il met son aveugle à lui (qui n'est plus sourd) au bout de cette même section (8 22-26). Les deux guérisons encadrent ainsi avec une grande puissance d'évocation la phrase de Jésus à ses disciples, que Marc est aussi le seul à lui prêter : *Ayant des yeux, vous ne voyez pas ; et, ayant des oreilles, vous n'entendez pas* (Mc 8 18, citant Jr 5 21).

Pour accentuer encore cette symétrie, Marc donne volontairement aux deux guérisons un cadre étonnamment semblable. On a, en effet, des deux côtés (en plus de la mention de la *salive* de Jésus) :

- *et on lui apporte, kai pherousin autôï* (7 32 et 8 22),
- *et on le supplie, kai parakalousin auton* (ib.),
- *imposer les mains, epitheinai tas kheiras* (7 32 et 8 23),
- *apolabomenos apo tou okhlou* (7 33) et *epilabomenos...exô tês poleôs* (8 23),
- un geste manuel de Jésus (ib.)
- puis, en conclusion, la classique consigne de discrétion,
- sans compter *anablepsas*, qui est dit de Jésus dans la première péricope (7 34) et de l'infirme dans la seconde (8 24)..

3) Matthieu, lui, se livre à une de ces complexes opérations de chirurgie dans lesquelles il est passé maître.

Ayant choisi par ailleurs de conserver en doublet l'accusation contre Jésus rapportée par le DO et par CL : *C'est par Béelzéboul qu'il chasse les démons*⁸⁵, il décide de renforcer encore cet effet de répétition, déjà si massif, et pour cela de mettre avant le *C'est par Béelzéboul* du DO (c'est-à-dire en Mt 12 22-23) une guérison analogue à la guérison de sourd qui figurait avant la version CL ;

- il transporte donc à cet endroit le malheureux *aveugle-sourd* de la SA, qu'il transforme, pour les besoins de la cause, en un *aveugle-sourd-démoniaque*, et dont il raconte l'histoire de manière ultra-abrégée ;

-il ré-utilise certains détails qu'il a laissé tomber en cours de route (le *toucher* de Jésus, les organes qui *s'ouvrent*) en les casant dans une guérison de *deux aveugles* (Mt 9 27-31), qui, comme on a vu au n° 48 ci-dessus et comme on le reverra plus en détail ci-dessous au ch. X (00.06), est un véritable pot-pourri ;

- enfin, pour boucher le trou creusé en 15 29-31 par le déménagement de l'aveugle-sourd, il recourt à l'une de ces scènes de guérison en masse qui sont chez lui une sorte de scie⁸⁶.

4) En conclusion, il y avait bien un doublet (au sens large !) entre l'aveugle-sourd de la SMM et le sourd démoniaque de CL. Il a été voilé par la double opération de Marc et de Matthieu, mais, une fois détecté, il confirme l'existence d'une SA pour cette péricope de la SMM. Nous allons voir immédiatement que le même raisonnement vaut pour un autre passage.

⁸⁵ Voir n° 21.

⁸⁶ Il en avait déjà une à peine plus haut, en 14 34-36 !

N° 50 : Le signe refusé.

<p>Mt 12 39 (CL-Gr) <i>Une génération méchante et adultère recherche un signe ; il ne lui en sera pas donné, sinon le signe du prophète Jonas.</i></p>		<p>Lc 11 29 (CL-Gr) <i>Cette génération est une génération méchante ; elle cherche un signe ; de signe, il ne lui en sera pas donné, sinon le signe de Jonas.</i></p>
--	--	---

<p>Mt 16 4 (SA) <i>Une génération méchante et adultère recherche un signe ; de signe, il ne lui en sera pas donné, sinon le signe de Jonas.</i></p>	<p>Mc 8 12b (SA) <i>Quoi ? Cette génération cherche un signe ? En vérité, je vous le dis : si jamais il devait être donné à cette génération un signe ... !</i></p>	
---	---	--

Notes :

1) Je ne fais pas figurer dans le tableau ci-dessus la demande à laquelle Jésus oppose cette fin de non-recevoir. Elle est, en Lc **11** 16, séparée de la réponse de Jésus par douze versets, qui entraînent le lecteur fort loin du sujet. Ce procédé de composition, étrange en tout état de cause, me donne à penser que, en CL, la demande n'était pas exprimée du tout, ce qui n'a rien d'in vraisemblable au sein d'une collection de dits, présentés pour la plupart sans contexte narratif.

Matthieu et Luc, en insérant la version CL du dit de Jésus, ont jugé qu'il fallait tout de même l'introduire en explicitant la demande ; la manière dont ils l'ont fait trahit la main des rédacteurs :

- Matthieu a forgé sa version de cette demande (Mt **12** 38) en s'inspirant de celle de la SA (Mt **16** 1), tout en l'élaguant assez cavalièrement (il supprime la *mise à l'épreuve* et l'indication que le signe réclamé doit *venir du ciel*) ;

- Luc a recouru aussi à la rédaction matthéo-marcienne de la demande⁸⁷, à laquelle il a emprunté la mention de la *mise à l'épreuve*, la précision : *venant du ciel* et la locution : *ezêtoun par'autou* ; mais, comme je l'ai dit plus haut, il a situé la demande ainsi fabriquée à une petite distance de la réponse (Lc **11** 16), pour une raison qui me reste énigmatique.

2) Le dur refus de Jésus est, lui, un cas typique de doublet conservé par Matthieu, qui, comme bien souvent⁸⁸, uniformise les deux versions ; il emprunte en effet à la version CL, pour les introduire dans la version de la SMM, le qualificatif de *méchante* (*ponêra*), appliqué à la *génération* de Jésus⁸⁹ et la forme coulante : *Il ne sera pas donné...* au lieu de la forme un peu bizarre gardée par Marc : *Si jamais il devait être donné...* Il est donc pratiquement certain que c'est par un acte d'uniformisation analogue qu'il a introduit, à la fin de la version de la SMM, la clause de CL, ignorée de Mc : *sauf le signe de Jonas*, qui transforme si complètement la portée de la parole de Jésus.

⁸⁷ Selon le procédé que j'ai étudié dans l'article cité à la note 23.

⁸⁸ Voir nos 2, 4, etc.

⁸⁹ L'alliance de mots : *génération méchante* ne se trouve ailleurs, dans les Synoptiques, que dans un passage propre à Matthieu (Mt **12** 45), voisin de notre version CL ci-dessus.

N° 51 : Le ferment des pharisiens

Mt (supprimé)		Lc 12 1b (CL-Gr) <i>Faites-attention (<u>prosekhete</u>) pour votre bien à vous garder du ferment, c'est-à-dire de la comédie, des pharisiens.</i>
----------------------	--	---

Mt 16 6 (SA+CL) <i>Voyez (<u>horate</u>) et faites- attention (<u>prosekhete</u>) à vous garder du ferment des pharisiens et sadducéens.</i>	Mc 8 15 (SA) <i>Voyez (<u>horate</u>), veillez (<u>blepete</u>) à vous garder du ferment des pharisiens et du ferment d'Hérode.</i>	
---	--	--

Notes :

- 1) Ce pourrait être là un des détails pillés et transportés par Luc. Mais le signe (léger !) d'un doublet est cette fois, chez Matthieu, non une répétition, mais une réduction-combinaison : il prend à la version SA horate, et à la version CL prosekhete.
- 2) Les additions rédactionnelles des trois Évangélistes sont évidentes et significatives :
 - chez Matthieu, les *sadducéens* (le couple *pharisiens et sadducéens* lui est propre),
 - chez Marc, *Hérode* (voir une addition presque semblable en Mc 3 6),
 - chez Luc, la *comédie* (Mt 16 12 donnera du *ferment* une exégèse différente : la *doctrine*).

D

LES FRAGMENTS DISPERSÉS DE LA COLLECTION MT-MC

A bien regarder les matériaux Mt-Mc extérieurs à la SMM, je ne vois qu'un seul passage qui réclame d'être analysé sérieusement dans le cadre de notre recherche : la petite catéchèse sur la prière de Mc 11 22-25. En effet :

- sa première phrase (Mt 21 21 // Mc 11 22-23), sur la *confiance*, *pistis*, "à déplacer les montagnes", rappelle de près un dit de CL (Mt 17 20 = Lc 17 6),
- sa deuxième phrase (Mt 21 22 // Mc 11 24), qui promet l'exaucement de nos *demandes*, évoque un autre dit de CL (Mt 7 7-8 = Lc 11 9-10),
- quant à la troisième (Mc 11 25), reproduite en Mt 6 14, sur le devoir de *tenir-quitte*, *aphienai*, elle n'est pas sans affinité avec une des demandes du Notre Père (Mt 6 12 = Lc 11 4).

Mais, avant d'examiner ces cas en détail, il faut expliquer pourquoi je les étudie dans ce chapitre, comme des éléments Mt-Mc, plutôt qu'au ch. III comme des doublets DO/CL qui auraient été réduits par Luc.

L'ensemble du morceau pose doublement problème. D'une part, il n'y a aucun lien logique perceptible entre le thème *pistis* et le thème *aphienai*. Mais, d'autre part, le morceau a toute l'allure d'un petit bloc articulé, avec le crochet *pistis* entre les deux premières phrases et le crochet *proseukhesthai*, *prier*, entre les deux dernières ; et ce petit bloc fait figure de corps étranger dans le récit des événements qui marquent l'entrée de Jésus à Jérusalem.

Je pense que l'hypothèse la moins coûteuse est qu'il aurait existé une petite SA groupant artificiellement, mais avec une structure littéraire ferme, deux enseignements sur la prière, et qu'elle aurait été insérée telle quelle par l'interpolateur pré-matthéen et située à la suite de l'épisode du figuier stérile desséché pour tirer au moins une leçon obvie de cet acte si choquant en soi, de la part de Jésus, à savoir que *tout est possible pour qui fait confiance* (voir Mc 9 23). On dira peut-être que rien n'oblige à attribuer une telle intention à l'interpolateur pré-matthéen plutôt qu'au compilateur du DO, et que le morceau pourrait bien avoir été mis là déjà par ce dernier ; mais je ne vois rien dans le DO qui trahisse un souci de cet ordre ni qui ressemble à un petit bloc de cette structure ; c'est pourquoi je préfère (sans prétendre l'imposer) l'hypothèse de la SA et de l'insertion pré-matthéenne.

Marc, comme toujours, aura respecté la matérialité de l'ajout PM. Mais Matthieu, tout en laissant en place les deux premiers dits, aura déplacé le troisième pour en faire une sorte de codicille au Notre Père, reprenant et développant la demande : *Tiens-nous quittes de nos dettes comme nous-mêmes aurons tenu-quittes nos débiteurs* (Mt 6 12). Un indice (non une preuve !) de ce parti adopté par Matthieu est qu'il a, aux deux endroits, apposé sa marque rédactionnelle avec une lourdeur quasi scolaire qui attire l'attention : en Mt 21 21 il explicite le lien avec l'épisode du figuier par la phrase : *Non seulement vous ferez ce qui (a été fait) au figuier, mais encore...*, et en Mt 6 14 il double le dit d'une antithèse purement mécanique.

Cela étant, les deux premiers dits entrent d'eux-mêmes dans la série des doublets Mt-Mc/CL. Mais le troisième, si son idée (à savoir que l'attitude de Dieu à notre égard se modèle sur la nôtre à l'égard de nos frères) lui est bel et bien commune avec une demande du Notre Père, la différence de genre littéraire entre un commandement qui nous est adressé (Mt 6 14) et une supplication mise sur nos lèvres (Mt 6 12) me paraît trop forte pour qu'on les classe comme un doublet, même en un sens élargi à l'extrême.

N° 52 : La confiance toute-puissante

<p style="text-align: center;">Mt 21 21 (SA)</p> <p><i>Si vous avez de la confiance et n'êtes pas partagés, non seulement vous ferez ce qui (a été fait) au figuier, mais, même si vous dites à cette montagne : "Ote-toi et jette-toi dans la mer", cela se réalisera.</i></p>	<p style="text-align: center;">//Mc 11 22-23 (SA)</p> <p><i>Ayez confiance en Dieu. En vérité, je vous dis que celui qui dira à cette montagne : "Ote-toi et jette-toi dans la mer" et qui n'aura pas le cœur partagé mais aura confiance que ce qu'il dit va se réaliser, il en sera ainsi pour lui.</i></p>	<p style="text-align: center;">Lc</p> <p style="text-align: center;">(supprimé)</p>
<p style="text-align: center;">Mt 17 20 (CL+SA)</p> <p><i>Si vous avez de la confiance (gros) comme une graine de moutarde, vous direz à cette montagne : "Déplace-toi d'ici là-bas", et elle se déplacera.</i></p>		<p style="text-align: center;">Lc 17 6 (CL+SA)</p> <p><i>Si vous aviez de la confiance (gros) comme une graine de moutarde, vous diriez à ce sycomore : "Déracine-toi et plante-toi dans la mer", et il vous obéirait.</i></p>

Notes :

- 1) Luc se livre à une belle combinaison ; il prend :
 - à CL la comparaison *gros comme une graine de moutarde*,
 - mais à la SA l'ordre de *se jeter dans la mer*⁹⁰.
- 2) Matthieu, lui, a uniformisé (une fois de plus), en remplaçant le *sycomore* de la version CL par une *montagne* semblable à celle de la version SA.

⁹⁰ Tout en adaptant finement au cas du *sycomore* l'injonction primitivement prévue pour la montagne : *Ote-toi et jette-toi*, qui devient : *Déracine-toi et plante-toi*.

N° 53 : Demander, on sera exaucé

<p style="text-align: center;">Mt 21 22 (SA)</p> <p><i>Tout ce que vous demanderez dans la prière en faisant confiance, vous le recevrez.</i></p>	<p style="text-align: center;">Mc 11 24 (SA)</p> <p><i>Tout ce que, en priant, vous demanderez, ayez confiance que vous l'avez reçu, et il en sera ainsi pour vous.</i></p>	<p style="text-align: center;">Lc</p> <p style="text-align: center;">(supprimé)</p>
--	--	--

<p style="text-align: center;">Mt 7 7-8 (CL)</p> <p><i>Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert. Car tout homme qui demande reçoit, qui cherche trouve, et à qui frappe on ouvre.</i></p>		<p style="text-align: center;">Lc 11 9-10 (CL)</p> <p><i>Demandez, et il vous sera donné ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et il vous sera ouvert. Car tout homme qui demande reçoit, qui cherche trouve, et à qui frappe on ouvre.</i></p>
---	--	---

Notes :

1) Le seul lien verbal entre les deux versions est, à première vue, le couple *demander (aitêin) / recevoir (lambanein)*. En particulier, la notion de *confiance (pistis)*, qui caractérise si fortement la version de la SA, est absente en Lc 11 9-10, ce qui pourrait conduire à contester ici la notion de doublet.

2) Mais en réalité cette notion est bien présente, et même magistralement développée, dans l'apologue que Luc a cousu au dit, et qui lui est propre : celui des deux amis dont l'un vient *demander* à l'autre au milieu de la nuit⁹¹. C'est là une variante rare, et d'autant plus intéressante, du procédé de la combinaison.

⁹¹ Luc n'y réutilise pas le mot *pistis*, mais y substitue celui d'*anaideia*, mot à mot : «absence de honte», qu'on traduit en général par un quasi-contresens, en lui donnant une nuance péjorative qui jure violemment avec l'enseignement si clair de l'apologue.

CONCLUSION

La guérison suivie de : *C'est par Bézélzéboul...* puis le refus de *signe* donnent lieu chez Matthieu à deux des répétitions les plus surprenantes, on pourrait même dire : les plus agressives, de son Évangile (Mt 9 32-34 et 12 22-24 ; Mt 12 38-39 et 16 1-4). Elles le sont tout de même légèrement moins si on y voit des doublets conservés, selon l'analyse proposée ci-dessus. Mais c'est surtout dans le cadre de la composition d'ensemble de l'Évangile de Matthieu qu'il convient d'en chercher la justification⁹².

On remarquera, d'autre part, que la SMM, dans son ambitus restreint, contient des doublets avec trois sur quatre des collections derrière lesquelles nous entrevoyons des sources constituées : le DO, le LM et CL-Gr. L'hypothèse des SA, sort de là fortement corroborée. Mais, on doit l'avouer, cela n'apporte aucune précision supplémentaire sur la manière dont ces SA se présentaient à nos rédacteurs.

⁹² Voir mon étude : "Pour un lecture musicale du Premier Évangile", citée à la note 58.

CHAPITRE IX LES DOUBLETS DANS LA COLLECTION MC-LC

La collection Mc-Lc est de dimensions réduites, surtout si, comme il se doit, on n'y compte pas les matériaux qui ne se lisent aujourd'hui qu'en Mc et Lc, mais étaient originellement triples et ont été supprimés par Matthieu. L'occasion est bonne de présenter un tableau d'ensemble de ces derniers.

Il y a tout d'abord ceux que Matthieu a biffés pour réduire un doublet⁹³ ou une simple redite⁹⁴.

S'y ajoutent quelques autres fragments brefs, comme, par exemple, la petite séquence : complot et crainte des réactions de la foule (Mc 11 18//Lc 19 47b-48), qui est un quasi-refrain et qui est remplacée en Mt 21 15-16 par quelque chose d'original : la discussion sur l'acclamation messianique des enfants. Le recensement de ces fragments-là serait à faire.

Un cas beaucoup plus consistant est celui de l'exorcisme dans la synagogue de Capharnaüm (Mc 1 23-28//) ; j'ai montré⁹⁵ que c'est en réalité une péricope du LM supprimée par Matthieu, qui en réutilise certains détails dans l'exorcisme au-delà du lac.

Une autre péricope indépendante réclame une discussion : celle de l'exorciste non autorisé (Mc 9 38-40//). Il s'agit d'un homme qui, dit-on à Jésus, bien que n'appartenant pas au corps visible des disciples, *expulse les démons en ton nom*. Or cette expression, si caractéristique dans un tel contexte, se retrouve une autre fois dans les Synoptiques ; mais c'est dans un passage propre à Matthieu (Mt 7 22), et il me paraît très improbable qu'on puisse y reconnaître la trace d'un doublet. Je pense plutôt que, comme la scène de la synagogue, l'épisode de l'exorciste non autorisé est un fragment "triple" que Matthieu a gommé, non sans en recaser ailleurs l'expression la plus caractéristique. Ce qui me fait pencher nettement pour cette hypothèse, c'est qu'il y a plusieurs motifs plausibles pour attribuer cette opération à Matthieu :

- sa tendance, déjà signalée⁹⁶, à réduire ce qui concerne les exorcismes ;
- une autre tendance qu'il a, à atténuer le plus possible ce qui n'est pas à l'honneur des Douze⁹⁷ ;
- enfin, et peut-être surtout, la difficulté qu'il devait éprouver à faire cadrer l'attitude libérale de Jésus avec son ecclésiologie personnelle : il y a, en effet, une contradiction manifeste entre, d'une part, ce que Matthieu écrit (et lui seul) en 7 22 sur des hommes qui ont *expulsé les démons au nom de Jésus* et qui sont condamnés sans appel, et, d'autre part, l'épisode de l'exorciste non autorisé en Mc-Lc, où on voit un homme qui a agi exactement de même et à qui Jésus donne une quasi-approbation.

Dans la petite masse qui reste, une fois ces éliminations opérées, il ne manque pas de notations répétant des choses qu'on trouvait déjà dans le DO ou le LM. Mais aucune ne constitue une répétition "suspecte". Elles témoignent plutôt que l'interpolateur marco-lucanien, en rédigeant ses ajouts, a parfois voulu les rattacher par un effet de rappel à la trame où il les insérait.

⁹³ Voir au ch. II ci-dessus.

⁹⁴ Voir mes articles cités à la n. 47.

⁹⁵ Dans l'étude du LM (Syn 231), § A.

⁹⁶ Voir ch. VI, § A, n° 41 et la n. 63.

⁹⁷ Voir, par exemple, l'absence chez lui de certaines notations plutôt sévères, comme celles qui suivent la transfiguration (Mc 9 10) ou la "deuxième annonce de la Passion" (Mc 9 32//Lc 9 45).

En conclusion, je ne trouve dans la collection Mc-Lc aucune trace convaincante de doublet avec le DO ou le LM - ni, comme on l'a vu dans l'étude des sources (Syn 234, § E), avec aucune SA⁹⁸.

Si donc l'interpolateur marco-lucanien a utilisé des sources à lui, nous ne pouvons rien en découvrir à l'aide de notre méthode de recherche des doublets. Il sera inutile désormais de faire entrer cette collection dans les confrontations qu'il nous reste à mener.

L'acquis le plus utile de ce chapitre à conclusion négative est sans doute le correctif tempéré qu'il a apporté au principe de ne pas attribuer de suppression substantielle aux rédacteurs évangéliques. J'avais dit dans l'exposé de mon hypothèse que je ne m'autoriserais à le faire que si je pouvais attribuer à cette opération un motif valable. Ceux que j'ai prêtés à Matthieu pour supprimer l'exorcisme de la synagogue et l'histoire de l'exorciste non autorisé le seront-ils à tous les yeux ? Je n'ose m'en flatter...

Mais, comme, en tout état de cause, le problème ainsi soulevé ne saurait trouver sa solution par l'étude des doublets, je ne m'y attarde pas davantage.

⁹⁸ On remarquera seulement, si on veut être consciencieux jusqu'au bout, qu'il y a deux petits points de contact entre Mt-Mc et Mc-Lc :

- le verbe *décapiter* (*apokephalizein*), appliqué à Jean le Baptiste, qui est mis sur la bouche d'Hérode en Mc-Lc (Mc 6 16//), puis dans le récit en Mt-Mc (Mc 6 27//) ;

- le verbe *cracher sur* (*emptuein*), qui est mis dans une annonce de la Passion en Mc-Lc (Mc 10 34//), puis dans le récit en Mt-Mc (Mc 14 65// et 15 19//).

Je ne sais trop quoi tirer de là, mais cela me paraît en tout cas très insuffisant pour postuler des doublets entre ces deux collections.